

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 5 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 5 avril, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin Gimbert à Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

**PRESENTS :** MC SAUSSAC, JY MEYER, M BOUSCHON, S CIVIER (proc de P GAILLARD), J DAUMAS, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND (proc de MF TASTEVIN), M THINON, P MAISONNEUVE, JM DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, C DUCHAMP, G SAUCLES, C PASTRE, R MOULIN, P DUPONT, D BERAL (proc de JP LARDY), J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, P ROUX (proc de P CORTIAL), MF MARTIN, JL ARNAUD (proc de B TEYSSIER), G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, J BOYER, G DOZ, M CEYSSON, F CHASSON, A ROUSSET, B SOUCHE, M TOURVIELHE (proc de S GENEST) et A LAURENT.

**Nombre de conseillers**

**En exercice : 52**

**Présents : 36**

**Procurations : 6**

**Votants : 42**

**Absents : 10**

**Date de convocation : 30/03/2023**

**Secrétaire de séance : J SOUBEYRAND.**

**Absents :** M ALLAMEL, K ESSAYAR, C FAURE, R KAPPEL, I NGUYEN, J SEBASTIEN, M CHAZE, V VANDUYNLAGER, A CHARROUD et M TAUPENAS.

**En présence des suppléants non votants : O BOISSIN.**

**Objet : Challenge de la mobilité du 6 juin : instauration de la gratuité du service .**

Organisé chaque année depuis 2011 par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Challenge mobilité invite les actifs du territoire à délaissier leur voiture individuelle, le temps d'une journée, au profit du télétravail ou de modes de déplacement alternatifs : marche, vélo, roller, trottinette, transports en commun, covoiturage, autopartage, etc.

La communauté de communes y participe activement et, à cette occasion, poursuit ses actions de sensibilisation en direction des habitants du territoire afin de promouvoir et encourager les modes de déplacement actifs et durables.

A ce titre, il est proposé, le 6 juin 2023, jour du challenge mobilité, la gratuité pour tous les usagers sur l'ensemble des lignes du réseau de transport Tout'enbus.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :**

- D'accorder la gratuité d'accès pour tous les usagers sur l'ensemble des lignes du réseau Tout'enbus le 6 juin 2023 à l'occasion du challenge mobilité organisé par la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Pour extrait certifié conforme  
Fait à UCEL, le 6 avril 2023  
Le Président, Max TOURVIELHE

